

PROCÈS-VERBAL

Réunion du Comité de direction
Club nautique de Longueuil inc.

Tenue le 20 septembre à 19 h 30 au chalet du Club

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion à 19 h 42 faite par le Commodore.
2. Appel des dirigeants fait par le Secrétaire David Gauthier.

Commodore :	Michel Corbin
Vice-commodore :	André Bilodeau
Secrétaire :	David Gauthier
Trésorier :	Julien de Tilly
Maître de port :	Poste vacant
Directeur des communications :	Martin Beauchesne
Directeur de l'entretien :	Bryan Petterson

MEMBRES PRÉSENTS :

Marcel Beaulieu	André Girard	Christian Levac
Michel Comtois	Benoit Goyer	Daniel Massicotte (Vérificateur)
Pierre Fleurant	Raymond Guay	René Taillon
Roch Francoeur	Raymond Lavoie	
André Gagné		

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour par le Secrétaire.

Modifications ou ajouts :

Affaires nouvelles ajout du point 8.8 Demandes de membership 2 ans.

Proposé par : M. Martin Beauchesne

Appuyé par : M. Julien de Tilly

Adopté tel que modifié.

4. Correction et adoption du p.-v. du 23 août 2016;

Il n'y a pas de corrections

Proposé par : M. Julien de Tilly

Appuyé par : M. Martin Beauchesne

Adopté à l'unanimité

4.1 Suivi du procès-verbal du 27 octobre 2015 soit le point 7.4 Caméras. (À suivre)

5. Lecture de la correspondance :

- Le Secrétaire fait part d'une offre reçue de la part du groupe Observation Globale St-Laurent et les services offerts par ce groupe. Un poster sera affiché et des cartes d'affaires seront disponibles à cet effet.
- Une demande nous est parvenue de la part d'un ancien membre voulant revenir au Club, il s'agit de M. Gilles Fournier du voilier Aviso qui souhaite venir cette année hiverner.

6. Rapport de la gérance :

Un rapport sera fait lors de la prochaine réunion. Notre Responsable du service clientèle étant de retour aux études n'a pu être présente.

7. Rapport des officiers :

Directeur de l'entretien : M. Bryan Petterson : (Rapport verbal)

M. Petterson décrit les travaux à faire pour assurer la continuité.

Terminer la peinture des poteaux verts sur le terrain

Brise-lame fut sécurisé mais les feux de position sont défectueux

4 chaînes sont à changer sur les mouillages et c'est M. Benoit Goyer qui devrait faire. M. Petterson dit que M. Goyer demande au Club de faire un achat d'une pièce d'équipement pour la plongée. Il explique que chaque fois le coût de location est de 60.00 \$ et que si le Club veut bien lui en acheter, il pourra au besoin s'exécuter lors des besoins du Club.

M. Roch Francoeur explique que pour des raisons d'hygiène ce genre d'équipement ne peut être employé par tous et il faut désinfecter et nettoyer chaque fois.

Le Commodore M. Corbin dit qu'il est en accord avec le principe et que nous pourrions dédommager au prorata .en considérant le coût de location. Le Club n'a pas les moyens d'acheter de voir à ce que ce soit nettoyer convenablement.

M. Petterson indique qu'une quinzaine de plaintes lui sont parvenues concernant l'illumination sur le brise-lames. Plusieurs personnes trouvent aveuglant cet éclairage au moment de revenir dans la baie.

Commentaires de la salle :

Attendre la prochaine saison pour faire des tests.

M. Girard informe que l'éclairage soit l'intensité fut diminuée soit le voltage et est-ce qu'une autre solution serait possible.

Mme Sandra Arsenault félicite pour la réfection de la pancarte à l'entrée et que c'est très beau

Ceci termine le rapport du Directeur de l'entretien

Proposé par : M. Bryan Petterson

Appuyé par : M. Martin Beauchesne

Adopté à l'unanimité

Directeur des communications : M. Martin Beauchesne : (Rapport verbal)

Monsieur Beauchesne mentionne que l'activité soit la dernière de la saison fut un grand succès. Il tient à remercier grandement tous les bénévoles trop nombreux pour les identifier tous.

Il y a eu près de 350 personnes et 200 faux-filets furent servis sans compter 150 Hot-dog et 150 burgers et 8 poches de maïs.

Le nettoyage des berges va se faire nous avons 10 bénévoles et aussi les Scouts marins.

Il reste à planifier avec le traiteur pour les repas du samedi pour la mise à terre.

Ceci termine son rapport

Proposé par : M. Martin Beauchesne

Appuyé par : M. Julien de Tilly

Adopté à l'unanimité

Maître de port : POSTE VACANT

Secrétaire : M. David Gauthier : (Rapport verbal)

M. Gauthier informe que la mise à jour au Registraire des entreprises fut faite ainsi que la mise à jour du Guide du Nautisme 2017.

Il souligne que la venue du Circuit Bleu Charles-Bruneau au Club n'a pas eu lieu. Le tout fut annulé pour cause de décès d'un kayakiste participant.

Ceci termine son rapport.

Proposé par : M. David Gauthier

Appuyé par : M. Bryan Petterson

Adopté à l'unanimité

Trésorier : M. Julien de Tilly : (Pas de rapport)

D'une manière générale cela va bien et il rencontre notre commis comptable Nicolas Guertin régulièrement.

Il s'excuse de ne pouvoir donner de précisions sur le compte en banque, car son portable ne veut pas se connecter à Internet.

Il dit qu'il faudrait acheter 2 pneus pour le Gator puisque en fin de vie et cela coûterait selon Michel notre employé environ 800.00 \$. M. Petterson mentionne qu'il va regarder pour avoir à moindre coût.

Vice-Commodore : M. André Bilodeau : (Rapport verbal)

M. Bilodeau informe qu'il va recommencer à nouveau publier l'ancien journal AVISO. Le contenu comprendra différentes indications, interdictions ou informations utiles. Il cite en exemple les procédures pour la mise à terre et mise à l'eau ainsi que des mesures de sécurité.

Il souligne que le mat des drapeaux sur le terrain devrait être déplacé et ce afin d'éviter que les drapeaux se déchirent au contact des arbres. Il a changé aussi la position des drapeaux et à cause des arbres, ils ne sont pas visibles.

Ceci termine son rapport.

Proposé par : M. André Bilodeau

Appuyé par : M. David Gauthier

Adopté à l'unanimité

Commodore : M. Michel Corbin (Rapport verbal)

M. Corbin s'est occupé de la régie interne et suivis divers. Il souligne qu'il a pu rencontrer Mme Latendresse de la ville pour discuter des projets du Club et du renouvellement du bail. Malheureusement M. Xavier Léger n'avait pu être présent lors de cette rencontre.

Dans un premier temps, Madame n'était pas très au courant de nos activités au Club et de notre réalité et de nos enjeux.

Un tableau sommaire de très haut niveau lui fut dressé de notre réalité et nos enjeux soit : La situation économique du Club, la situation logistique et de ce qui se passe sur le terrain. J'ai aussi expliqué les différents historique lui fut mentionné tout en expliquant les différentes administrations à travers des décennies. Les enjeux que nous réalisons aujourd'hui et ce compte-tenu de toute l'historique et que cela amène à un questionnement sur la façon d'aborder le futur du Club.

L'objectif de cette rencontre était de faire un lien avec la ville de Longueuil et de mettre l'emphase sur la question du renouvellement du bail. J'ai expliqué qu'au niveau du Club que depuis quelques temps nous réalisons que nous avons des décisions importantes à prendre au niveau des projets futurs à venir. Que nous avons des investissements à faire tant au niveau du site et des bâtiments, les travaux de rénovations à faire et donc beaucoup d'enjeux. Il nous faut donc savoir où on s'en va avec la ville et la question du renouvellement du bail fut bien présente lors des discussions.

Madame Latendresse est bien informée en ce qui a trait au Projet Longue-Rive. Elle fut rassurante jusqu'à un certain point. Malgré ce qu'on entend et voir à travers les communications de l'A.M.Q. et de Sogerive et autres intervenants impliqués. La ville ne prévoit pas qu'il se passe quelque chose avant 5 ans et possiblement un peu plus. Le renouvellement du bail ne semble pas tellement une question si effrayante pour nous autres.

J'ai effectué un suivi cette semaine suite à cette rencontre. Madame Latendresse devait rencontrer ses collègues pour nous donner plus d'informations et voir aussi les possibilités qui s'offrent à nous dans un renouvellement de bail.

Quand je dis possibilités... c'est peut-être plus de pouvoir et latitude pour nous permettre d'aller plus loin dans nos activités pour réussir à se rentabiliser davantage. L'objectif est d'aller chercher de la confiance, un renouvellement potentiel avec plus de latitude. En ce moment nos conditions de bail sont très contraignantes dans notre fonctionnement et ne nous permettent pas d'assurer dans le futur une pérennité pour le Club.

Il ajoute que nous ne sommes pas nombreux au Club et cela nous prend des revenus pour supporter le bon fonctionnement du Club. Ma discussion avec Madame Latendresse était pour aussi pour lui faire réaliser la situation dans laquelle nous sommes, les limitations du bail actuel.

En conclusion : La rencontre de deux heures fut très intéressante et dans un climat très convivial et j'espère vivement avoir de bonnes nouvelles à annoncer lors de la prochaine A.G.A.

Ceci termine le rapport

Proposé par : M. Michel Corbin
Appuyé par : M. David Gauthier

8. Affaires nouvelles :

8.1 Mise à terre

La mise à terre aura lieu le week-end de l'Action de grâces et le prix pour la grue ne sera pas le même que l'année dernière. M. Benoit Goyer va téléphoner à grue Bellerive pour savoir le prix pour cette activité.

Il va falloir avertir tout le monde d'être prêt pour éviter les retardements. Un courriel sera expédié à tous avec les consignes.

David Gauthier le Secrétaire va s'occuper de vérifier les informations de ceux qui vont hiverner.

Le permis de stationner sera demandé sur le Chemin de la Rive comme les années passées.

Résolution 2016-09-20 no. 1

Que le montant exigé pour l'utilisation de la grue lors de la mise à terre soit de 110.00 \$ taxes incluses, pour un maximum de 10 minutes. Le temps supplémentaire sera facturé aux de 5.00 \$ la minute.

Proposé par : M. Julien de Tilly
Appuyé par : M. Bryan Petterson
Adopté à l'unanimité

8.2 Résolution signataire Desjardins

Résolution 2016-09-20 no. 2

Que Monsieur André Bilodeau, Vice commodore, soit autorisé à agir à titre de 3^e signataire, en remplacement de M. Christian Levac, pour les effets bancaires du Club.

Proposé par : M. Julien de Tilly
Appuyé par : M. Bryan Petterson
Adopté à l'unanimité

8.3 Révision budgétaire

M. Julien de Tilly explique que, bien que le budget général risque très certainement de demeurer équilibré d'ici la fin de la l'année, le montant maximal autorisé pour certaines catégories de dépenses sera assurément dépassé. Ces inquiétudes portent principalement sur les dépenses d'entretien et les salaires. En conséquence, il informe le comité qu'il faudrait tenir prochainement une Assemblée générale spéciale afin de réviser le budget voté en mars dernier.

Résolution 2016-09-20 no.3

Que l'on convoque une Assemblée générale spéciale pour le 11 octobre prochain à 14 h 00. Que le sujet de cette Assemblée porte sur les révisions budgétaires

Proposé par : M. Julien de Tilly

Appuyé par : M. Martin Beauchesne

Le Vote est demandé sur cette proposition

Pour : 1 Contre 3 et 1 Abstention

Rejeté à la majorité

8.4 Modification Règlements administratifs, remboursement & réservation

M. Julien de Tilly que les modifications qu'il désire apporter ont pour but de ne pas avoir besoin de courir après tous lors des renouvellements. Le gens devraient se manifester et non le contraire et chacun devra clarifier sa situation.

Une discussion s'en suit entre les dirigeants et les membres présents dans la salle et diverses suggestions fusent.

M. Petterson explique qu'un membre a seulement besoin d'avertir qu'il quitte et donc ça ne touche pas les membres. Tout ce qui concerne les membres doit être apporté à l'A.G.A.

M. de Tilly mentionne pour les contrats de quais et mouillages ce serait le 1er septembre pour la confirmation. La date du 1er deviendrait importante s'il y a confirmation.

Monsieur André Bilodeau veut qu'on étudie ce dossier à tête reposée et de le remettre à plus tard. Une décision pourra être prise à cet effet lors d'une prochaine réunion.

8.5 Évaluation des employés et cessation d'emploi

Cette évaluation se fera après la mise à terre et de faire une mise au point. **(À suivre)**

8.6 Dossier demi-saison

2 demandes de membres nous sont parvenues à ce sujet via courriels. M. de Tilly souligne qu'en ce qui le concerne, il a y eu un certain flou jusqu'à maintenant quant à la nature du mandat qui avait été voté en AG et la manière de l'interpréter. Il indique qu'après avoir eu accès à la résolution, il comprend que l'existence d'une tarification demi-saison pour les membres a été adoptée par la dernière AG, et que le comité s'est vu chargé d'en déterminer les modalités.

M. André Gagné souligne qu'il a fait mention puisque ceci avait été adopté et les membres ont déjà donné leur accord.

M. de Tilly souligne aussi qu'à son avis, les modalités que le comité établira (incluant le montant exact du nouveau taux) devront, comme toute tarification des membres, être acceptées par la prochaine A.G.A avant d'entrée en vigueur.

En ce sens, et comme rien n'a encore été fait du côté du comité à ce sujet, il suggère, comme M. Gagné le proposait lui-même dans sa demande et si cela convient aussi à M. Beaulieu, que leur demande pourrait se traduire par un crédit lors de la prochaine saison.

M. Marcel Beaulieu suite à son courriel se dit satisfait que ce point soit discuté.

M. Christian Levac souligne qu'il a fait un rapport à ce sujet et que tout est expliqué.

M. Michel Corbin mentionne que cela va être discuté après la mise à terre.

8.7 Système informatique : **(À suivre)**

Le signal pour les ordinateurs du Club et autres semble défectueux et le PC sur lequel est installé ne peut être accessible du bureau au sous-sol.

Il faudra vérifier l'infrastructure et réaménager les antennes. Vérifier si la bande passante n'est pas surchargée.

M. Michel Comtois explique que même s'il n'y a personne au Club, il n'y a rien qui passe.

M. Michel Corbin dit qu'on va suivre de très près et s'informer auprès du fournisseur et tenter de régler le dossier.

8.8 Demande de membership 2 ans

L'article 5 des Statuts et Règlements prévoit à 5.01 qu'un candidat ayant été locataire pour une année complète doit être proposé et appuyé par deux membres en règle etc.

Résolution 2016-09-20 no.4

AVIS DE MOTION

Il est proposé de prolonger la période de probation à 2 ans complets consécutifs pour pouvoir déposer une demande à titre de membre et ceci afin de mieux connaître les futurs membres.

Proposé par : M. Martin Beauchesne

Appuyé par : M. Bryan Petterson

Adopté à l'unanimité

9. Période de questions ou commentaires : (20 minutes)

M. André Girard indique que du temps de M. Aubin une résolution a déjà été votée en ce sens sur les modalités

10. Huis Clos

Les membres présents quittent pour permettre aux dirigeants de discuter

11. Prochaine réunion

La prochaine réunion est fixée au 4 octobre 2015.

12. Levée de la réunion à 22 h 30 par le Commodore.

Michel Corbin, Commodore

David Gauthier, Secrétaire